

# CLIMATE WARS, ÉPISODE II

## LE RETOUR DU PRÉSIDENT

Rédigé le 08/03/2013

**Le président Obama a récemment fait plusieurs déclarations laissant présager une action renforcée des États-Unis dans la lutte contre le changement climatique. La mise en place de réelles réformes sur ce sujet risque de poser de nombreuses difficultés étant donné le fort niveau de scepticisme des États-Unis sur ces questions. Ces déclarations doivent toutefois être accueillies favorablement : la lutte contre le changement climatique ne pourra être efficace sans une implication plus forte des États-Unis.**

De nombreux observateurs avaient été déçus du faible niveau d'ambition de l'administration Obama sur la question du réchauffement climatique. Mais depuis sa réélection, Barack Obama a multiplié les déclarations en faveur d'une action renforcée des États-Unis dans la lutte contre le changement climatique.

— 1 — Lors de son discours d'investiture, le président a utilisé des mots forts sur ce sujet, faisant implicitement référence aux sécheresses et à l'ouragan Sandy qui ont frappé les États-Unis en 2012 :

*« Nous allons répondre à la menace du changement climatique, en gardant à l'esprit que ne pas le faire serait une trahison pour nos enfants et les générations futures. Certains peuvent encore nier le jugement écrasant de la science, mais personne ne peut échapper à l'impact destructeur des feux de forêt ravageurs, des sécheresses dévastatrices et des tempêtes toujours plus puissantes ».*

“  
**Nous allons répondre à la menace du changement climatique, en gardant à l'esprit que ne pas le faire serait une trahison pour nos enfants et les générations futures.**

### Des obstacles importants à la mise en place d'une politique ambitieuse

De nombreux obstacles attendent toutefois l'administration sur ces questions.

Rappelons tout d'abord que les républicains, en grande majorité opposés à toute réglementation climatique, contrôlent toujours la chambre des représentants. Le président Obama a annoncé dans son discours sur l'état de l'Union, qu'il était prêt à gouverner par décret sur ce sujet si aucun consensus n'était trouvé entre le sénat et la chambre des représentants. Néanmoins, un passage en force de l'exécutif sur ces sujets pourrait être considéré comme un abus de pouvoir et pourrait même donner lieu à des actions en justice de la part des républicains.<sup>1</sup>

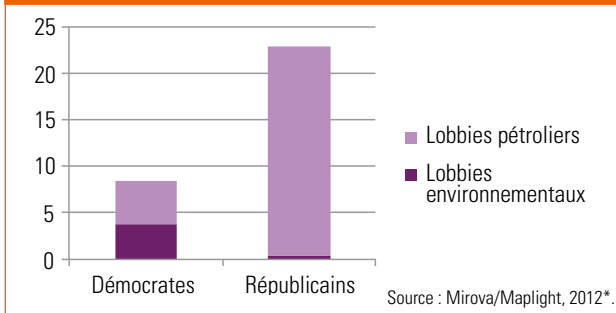
Rappelons par ailleurs que la majorité de l'opinion américaine reste convaincue que les activités humaines n'ont pas d'influence sur le climat<sup>2</sup>. Dans un contexte économique de plus en plus difficile pour les économies matures comme les États-Unis, les décisions sur le climat susceptibles d'avoir un impact sur la croissance du pays risquent d'être rapidement impopulaires, réduisant fortement la marge de manœuvre des démocrates.

Enfin, le poids des groupes industriels, et en particulier des secteurs liés aux énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) dans le processus de décision politique, restent un obstacle majeur pour l'administration Obama.

(1) Par le passé, certains décrets présidentiels ont pu être annulés suite à des actions en justice : décret 10340 du président Truman en 1952, décret 12954 du président Clinton en 1995...

(2) L'étude « More Say There Is Solid Evidence of Global Warming » publiée par The Pew Research Center en octobre 2012 précise ainsi que même si 67 % des américains estiment désormais qu'il y a des preuves solides d'un changement climatique, seuls 42 % des américains estiment que le changement climatique est dû aux activités humaines.

Figure 1: Financements alloués aux membres actuels du congrès américain



\* Maplight est une ONG dédiée au suivi des contributions reçues par les parties politiques aux États-Unis. Maplight a notamment été primé par le World Summit Award des Nations Unies, prix visant à promouvoir les médias électroniques.

## L'urgence de certains chantiers

Ces déclarations doivent malgré tout être accueillies favorablement. En effet, limiter la hausse des températures semble aujourd'hui hors de portée sans un engagement plus important des États-Unis.

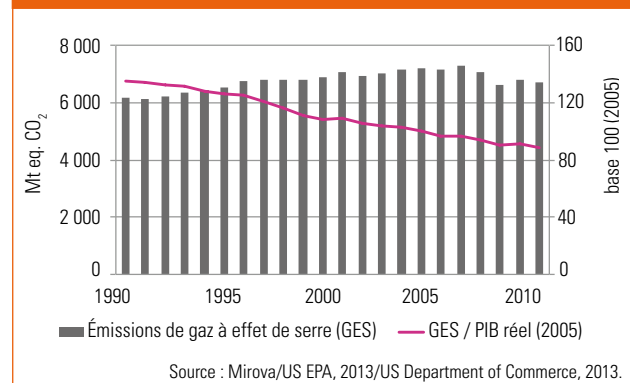
Rappelons que les États-Unis se positionnent juste derrière la Chine en la matière. Ils sont le 2<sup>e</sup> émetteur de gaz à effet de serre dans le monde avec ~15 % des émissions mondiales. Les émissions de gaz à effet de serre par américain restent ainsi parmi les plus élevées au monde avec ~21 t eq. CO<sub>2</sub>/habitant contre moins d'une dizaine de tonnes en Europe<sup>3</sup>.

Depuis 2007, les États-Unis ont néanmoins réussi à réduire sensiblement leur empreinte carbone, notamment en raison de l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les transports et à un transfert du charbon vers le gaz dans la production d'électricité avec l'émergence de la production de gaz de schiste<sup>4</sup>. Ces efforts devront cependant être déçus si les États-Unis souhaitent participer au mouvement de réduction de moitié des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial d'ici 2050 (objectif préconisé par le GIEC<sup>5</sup> afin d'éviter les conséquences les plus extrêmes du changement climatique). Au niveau mondial, étant données les prévisions de croissance démographique, cet objectif implique d'atteindre en moyenne, des émissions inférieures à 3 t eq. CO<sub>2</sub>/habitant contre plus de 7 t eq. CO<sub>2</sub>/habitant actuellement en moyenne.

Parmi les chantiers fréquemment évoqués sur lesquels l'administration Obama pourrait avoir un impact lors de sa mandature, citons en particulier :

- la poursuite des efforts en matière de réduction de consommation du parc automobile (malgré l'établissement de standards plus sévères de consommation ayant permis une réduction de la consommation des véhicules neufs vendus, cette consommation reste aux alentours de 10 L/100 km vs. ~6L/100 km en Europe) ;
- le renforcement des contraintes réglementaires visant la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> des centrales électriques, en particulier pour les centrales charbon ;
- la poursuite du soutien aux énergies renouvelables ;
- la réduction des crédits d'impôts accordés au secteur pétrole et gaz ;
- le renforcement des réglementations sur les fuites de méthane et le torchage dans le cadre de l'extraction de pétrole et de gaz sur le territoire américain.

Figure 2: Évolution des émissions de gaz à effet de serre aux États-Unis



Au-delà de ces efforts sur leur territoire, les États-Unis sont surtout attendus pour les prochaines négociations internationales sur le climat. Si le premier mandat d'Obama s'est nettement détaché du discours de la double mandature de W. Bush sur cette question, les avancées obtenues sont jusqu'ici extrêmement limitées. Les désaccords entre la Chine et les États-Unis restent l'un des principaux obstacles à la mise en place d'un accord établissant des objectifs chiffrés pour les principaux pays émetteurs.

Si ces déclarations se matérialisent par un changement politique concret, les conséquences seront majeures en matière d'investissement, avec des impacts positifs sur les acteurs proposant des solutions en matière de réduction de l'intensité carbone dans tous les secteurs de l'économie.

(3) Rappelons que ces écarts sont en grande majorité dus au fait que les États-Unis se sont développés à une époque où l'énergie était peu chère et la question du réchauffement climatique ne se posait pas. Le choix réalisé à l'époque d'un modèle urbain très étalé impliquant de fortes consommations d'énergie ne peut être associé à une absence de volonté politique dans la lutte contre le changement climatique.

(4) A ce sujet, voir l'étude Mirova, 2012 « Gaz de schiste et autres gaz non conventionnels : nouvelles ressources, nouveaux enjeux ».

(5) GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) fondé en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). En savoir plus : [www.ipcc.ch](http://www.ipcc.ch)

## AVERTISSEMENT

Ce document est destiné à des clients professionnels. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif.

Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Asset Management et Mirova Environment and Infrastructure se réservent la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Natixis Asset Management ou de Mirova Environment and Infrastructure. Natixis Asset Management et Mirova Environment and Infrastructure ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à un classement, un prix ou à une notation d'un OPCVM ne préjugent pas des résultats futurs de ce dernier.

Les OPCVM, gérés par Natixis Asset Management, cités dans ce document ont reçu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers ou sont autorisés à la commercialisation en France ou éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise.

Les OPCVM, gérés par Mirova Environment and Infrastructure, ne sont pas soumis à l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers et peuvent adopter des règles d'investissement dérogatoires décrites dans le règlement.

Préalablement à tout investissement, il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans un OPCVM ; en particulier la souscription des OPCVM gérés par Mirova Environment and Infrastructure, strictement réservée à des investisseurs avertis répondant aux critères définis dans leur règlement.


Les caractéristiques, les frais et le profil de risque et de rendement relatifs à l'investissement dans un OPCVM sont décrits dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le DICI ou le règlement et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Asset Management ou de Mirova Environment and Infrastructure. Vous devez prendre connaissance du DICI ou du règlement, qui doit vous être remis, préalablement à la souscription.

Dans l'hypothèse où un OPCVM fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale et conformément aux conventions signées par la France, Natixis Asset Management exclut des fonds qu'elle gère directement toute entreprise impliquée dans la fabrication, le commerce et le stockage de mines anti-personnel et de bombes à sous munitions.

## Mirova. Responsible investing\*

Mirova est une marque de Natixis Asset Management.

 Rendez-vous sur [www.mirova.com](http://www.mirova.com)  
Suivez-nous : @Mirova\_RI

### NATIXIS ASSET MANAGEMENT

Société anonyme au capital de 50 434 604,76 €  
RCS Paris 329 450 738 - Agrément AMF n°90 009  
21 quai d'Austerlitz - 75634 Paris Cedex 13

### MIROVA ENVIRONMENT AND INFRASTRUCTURE

Société par actions simplifiée au capital de 550 000 €  
Agrément AMF n°GP 02 014 - RCS Paris 394 648 216  
21 quai d'Austerlitz - 75013 Paris

L'activité de financement des infrastructures est gérée par Mirova Environment and Infrastructure, filiale de Natixis Asset Management.

UNE EXPERTISE  **NATIXIS**  
GLOBAL ASSET MANAGEMENT

\* Responsible investing : investir responsable.

